



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

2020-08-01

2020-08-02

2020-08-03

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 11 août 2020 au sous-sol du bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, la conseillère Renée Ouellette, les conseillers Claude Hénault, François Descarreaux et Guy Laplante. La directrice générale, Michelle Cantin agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

-
- 1. Ouverture de la séance**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 3. Adoption du procès-verbal du 14 juillet 2020
 - 4. Correspondances**
 - 5. Affaires découlant**
 - 6. Affaires nouvelles**
 - 7. Trésorerie**
 - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de juillet 2020 (résolution)
 - 8. Permis de construction**
 - 9. Période de questions**
 - 10. Tour de table des conseillers et du maire**
 - 11. Clôture de l'assemblée**
 - 12. Levée de l'assemblée**
 - 1. Ouverture de la séance (19 h 30)**

L'ouverture de la séance est adoptée par le conseiller François Descarreaux et secondée par le conseiller Claude Hénault.
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller François Descarreaux et secondée par le conseiller Claude Hénault.
 - 3. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2020**

L'adoption du procès-verbal est proposée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller Claude Hénault.
 - 4. Correspondances**
 - 5. Affaires découlant**
 - 6. Affaires nouvelles**
 - 7. Trésorerie**
 - 7.1 **Adoption des dépenses du mois de juillet 2020**

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement 3-19, « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire », la directrice générale/secrétaire trésorière de la Municipalité a déposé au conseil dans

Procès-verbal du 11 août 2020



N° de résolution
ou annotation

les délais prescrits un rapport des dépenses et des paiements qu'elle a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de finances, ainsi que le conseil ont pris connaissance de la liste de toutes lesdites dépenses pour le mois de juillet 2020;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses mensuelles respectent les prévisions budgétaires adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : la conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de juillet 2020, telles que soumises par le personnel.

8. Permis de construction

Au 31 juillet, 20 permis ont été délivrés pour une valeur de 89 230 \$ rapportant 358 \$ à la Municipalité.

9. Période de questions

10. Tour de table des conseillers et du maire

11. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : le conseiller François Descarreaux

APPUYÉ PAR : le conseiller Guy Laplante

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 35.


Michel Sylvain, maire


Michelle Cantin, directrice générale